



Conseil économique et social

Distr. générale
9 mars 2018
Français
Original : anglais

Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale

Seizième session

New York, 14-17 mai 2018

Point 3 c) ii) de l'ordre du jour provisoire*

Examen des questions de fond relatives à la coopération internationale en matière fiscale : Questions diverses

Mise à jour du manuel sur la fiscalité des industries extractives des pays en développement

Note du Secrétariat

1. En 2017, le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale a élaboré et presque terminé, dans le cadre d'un sous-comité consacré à la question, un manuel relatif à plusieurs aspects de la fiscalité des industries extractives des pays en développement, qui vise à mettre en évidence les points susceptibles d'intéresser ces pays et à leur donner des orientations sur ce à quoi ils doivent être attentifs lorsqu'ils négocient de nouveaux contrats d'exploration et d'exploitation des ressources naturelles et minérales sur leur territoire.
2. Le manuel aborde les points suivants :
 - a) Vue d'ensemble des questions de fiscalité propres aux industries extractives ;
 - b) Prélèvements fiscaux ;
 - c) Problématique de l'établissement stable dans le secteur des industries extractives ;
 - d) Transfert indirect d'actifs ;
 - e) Aspects fiscaux de la négociation et de la renégociation de contrats ;
 - f) Prix de transfert dans les industries extractives ;
 - g) Taxe sur la valeur ajoutée dans les industries extractives ;
 - h) Traitement fiscal de la mise hors service dans le secteur des industries extractives.

* E/C.18/2018/2



3. Le secrétariat et les auteurs mettent actuellement la dernière main au manuel. Même si la tâche s'est avérée plus ardue et a pris plus de temps que prévu, le manuel devrait être prêt à temps pour être publié en version électronique au mois de mai 2018, à l'occasion de la seizième session du Comité, et sera publié au format papier ultérieurement.
